

Université
de Bretagne-Sud

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 24 MAI 2013

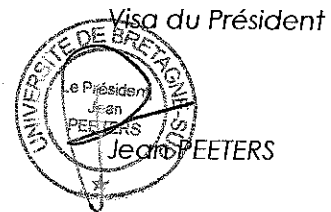
Délibération n° 41-2013

Le conseil d'administration approuve le coefficient de taxation forfaitaire définitif au titre de l'année 2013. Il est fixé à 0.22 et sera applicable du 1^{er} mai au 31 décembre 2013.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération adoptée.



Document(s) en annexe au présent extrait : Décision de l'agent comptable UBS

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013

Document
mis en ligne le :

17 SEP. 2013

www.univ-ubs.fr



Université
de Bretagne-Sud

Yveline LOUARN

Agent Comptable
Agence Comptable
Campus de Tohannic
BP 573
56000 VANNES
Téléphone 02 97 68 16 30
Fax 02 97 68 16 39
Yveline.louarn@univ-ubs.fr

DECISION

Objet : Prorata TVA 2013

N/Référence : AC 2013 53

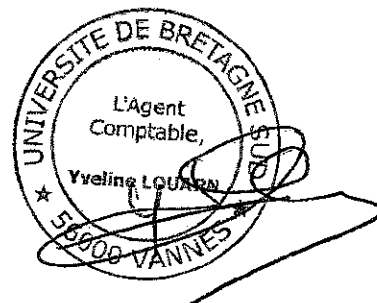
le 24 mai 2013

AGENCE COMPTABLE

Le coefficient de taxation forfaitaire définitif au titre de l'année 2013 est déterminé en avril 2013 sur les résultats de 2012. Il est de 0.22. Ce coefficient est appliqué du 1^{er} mai 2013 au 31 décembre 2013.

Yveline LOUARN
Agent Comptable
Université de Bretagne Sud

Copie : Monsieur le Président
Madame la 1ere Vice Présidente
Monsieur le Directeur Général des Services



2012

Sommes se rapportant à des opérations taxées à inscrire au numérateur	Sommes ne se rapportant pas à des opérations taxées à inscrire uniquement au dénominateur	Sommes ne devant pas être prises en compte
Recette contrat de recherche Travaux analyse et expertise autres prestations	droits d'inscription Produit de la FC Autres Recettes liées aux tva recherche des étudiants	Crédit heures comp SUBVENTION Produit des locations si pas option tva Produits financiers
7062 609 984,23 € 7063 183 201,31 € 70688 812,00 € 7083 21 323,11 € 7088 1 000,00 € 816 320,65 €	701 2 420,46 € 70611 859 738,29 € 7062 25 482,05 € 7063 4 531,50 € 7065 1 144 112,25 € 7066 40 540,00 € 70681 41 783,00 € 70688 163 531,91 € 7083 22 530,61 € 7084 288 774,57 € 7088 183 496,55 € 7588 245 170,09 €	c/7 71 644 917,09 € 74 - 62 633 336,30 € 7583 - 18 925,26 € 76 - 44 011,83 € 77 - 4 662 008,19 € 78 - 457 266,58 €
	3 013 048,28 € 816 320,65 € 3 829 368,93 €	3 829 368,93 €

COEF

0,21